

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 décembre 2019

**Rapporteur :
Monsieur Pierre-André LE
JEUNE**

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2019
(accusé de réception du 11/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de marchés publics après consultation

Il s'agit d'autoriser la signature de deux marchés publics.

Lors de ses réunions des 14 et 28 novembre 2019, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

- *Valorisation des bois issus des déchèteries*

La consultation a pour objet la valorisation des bois issus des déchèteries de Quimper Bretagne Occidentale.

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lots	Désignation
1	Broyage et transport du bois vers l'UVED de Briec
2	Valorisation du bois

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre sans montant minimum ni maximum, passé avec un opérateur économique, en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Les quantités prévisionnelles minimum et maximum annuelles sont fixées comme suit :

- quantité minimum :
- Lot 1 : 700 tonnes/an
- Lot 2 : 1500 tonnes/an

- quantité maximum :
- Lot 1 : 1200 tonnes/an
- Lot 2 : 2500 tonnes/an

L'accord cadre sera conclu pour un an à compter de sa date de notification et sera reconductible deux fois dans les mêmes conditions.

Les attributaires sont les suivants :

- Lot 1 : LE PAPE ENVIRONNEMENT sis 51 route de Pont L'Abbé 29700 Plomelin pour un montant, sur la base du devis quantitatif estimatif, de 34 965 € HT annuels ;
- Lot 2 : PAUL GRANDJOUAN SACO sis ZAC de Kerdoniou – 29 rue Marcel Paul 29000 Quimper pour un montant, sur la base du devis quantitatif estimatif, de 190 380 € HT annuels.

- Conduite et maintenance des équipements techniques des piscines de Kerlan Vian et Aquarive

Le contrat intègre la maintenance préventive et curative des piscines Aquarive et Kerlan Vian.

Il prend la forme d'un accord-cadre avec montants minimum et maximum en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants sont les suivants :

	Minimum HT	Maximum HT
Période 1	90 000,00 €	150 000,00 €
Période 2	90 000,00 €	150 000,00 €
Total	180 000,00 €	300 000,00 €

L'accord cadre sera conclu pour une période de deux ans à compter de sa date de notification et sera reconductible une fois dans les mêmes conditions.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

L'attributaire du contrat est l'entreprise DALKIA sise 37 avenue de Lattre de Tassigny 59 350 Saint André Lez Lille sur la base d'un montant forfaitaire mensuel 7 865,61 euros HT.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer ces marchés publics.